

voire député

Yanick Paternotte

Lettre d'information N°1 - Novembre 2007

Belfontaine - Bouqueval - Châtenay-en-France - Chaumontel - Chennevières
Epiais-lès-Louvres - Epinay-Champlâtreux - Fontenay-en-Parisis - Fosses
Gonesse - Goussainville - Jagny-sous-Bois - Lassy - Le Plessis-Luzarches
Le Thillay - Louvres - Luzarches - Mareil en France - Marly-la-Ville
Puiseux-en-France - Roissy-en-France - Saint-Witz - Survilliers - Vaud'Herland
Vémars - Villeron - Villiers-le-Sec



l'essentiel

> Transports



Yanick Paternotte, votre député, a fait partie de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi sur le dialogue social et le service

minimum dans les transports terrestres réguliers de voyageurs. La Loi a été adoptée le 2 août dernier et entrera en application le 1^{er} janvier 2008.

> Environnement

Yanick Paternotte participe au Grenelle de l'environnement. Il est membre de la commission (numéro 6) intitulée : « promouvoir des modes de développement écologiques favorables à la compétitivité et à l'emploi » débattant de l'avenir des Organismes Génétiquement Modifiés.

> Economie

Yanick Paternotte est président de l'association EUROCAREX (Cargo - Rail - Express). Cette association créée en 2006 a pour but de développer le réseau européen de fret ferroviaire à grande vitesse au départ de la plate-forme de Roissy en liaison avec les plus grands pôles économiques européens, afin de limiter les vols de nuit.

> Rencontre

Yanick Paternotte a rencontré mercredi 26 septembre le Premier Ministre François Fillon.

> Vie parlementaire

Yanick Paternotte a créé « l'Amicale des Bleus de l'UMP » qui réunit une grande partie des nouveaux députés de la majorité afin de s'intégrer, d'échanger les expériences et d'améliorer l'efficacité parlementaire.

De l'action, des actions...

“ Le 17 juin, une majorité d'électeurs de la 9^{ème} circonscription du Val d'Oise m'a accordé sa confiance en me confiant le mandat de Député.

Dès les premiers jours de la législature, je me suis mis au travail, d'arrache-pieds. Ce mandat de Député est d'abord un moyen d'agir au service de la modernisation de la France d'une part et de la dynamisation de notre territoire d'autre part.

Je souhaite dès maintenant vous informer du travail que j'accomplis en votre nom à l'Assemblée Nationale où nous avons, en quelques mois, réformé notre pays dans bien des domaines. La première de mes actions a été de réunir une quarantaine de nouveaux députés de la majorité présidentielle dans un esprit de coopération et de travail collectif. La démarche individualiste n'est pas dans ma nature. Je serai toujours un défenseur du travail d'équipe qui donne partout les meilleurs résultats.

Parlons d'emploi. La première de vos préoccupations. La défiscalisation des heures supplémentaires est une mesure innovante pour dynamiser l'emploi. Il faut toutefois aller plus loin, notamment pour faciliter la réussite à l'exportation de nos petites et moyennes entreprises en utilisant mieux notre réseau diplomatique qui reste l'un des plus présents dans le monde.

Réfléchissons également à relancer le débat sur les « fonds de pension à la Française », sur l'actionnariat et la participation. Sinon, nos grandes entreprises nationales et européennes se dilueront dans une logique financière mondialisée qui ne va pas dans le sens de la protection de nos emplois. Favorisons enfin l'émergence de géants européens tels Suez-Gaz de France. Avec la mondialisation, pas de poids, pas d'emploi.

Dans notre circonscription, j'ai rapidement entrepris toutes les démarches pour faire aboutir un projet sur lequel je me suis engagé : **le classement de Roissy en Opération d'Intérêt National**. Il s'agit de garantir le développement durable du pôle aéroportuaire dans un meilleur respect de son environnement. Je tiens également à ce que la répartition des retombées économiques se fasse de manière plus juste en faveur du Val d'Oise. Notre territoire doit bénéficier de plus de retombées financières et ne plus être le grand oublié de la région parisienne. C'est ce que je préconise dans mes **treize propositions pour le développement durable de Roissy**, document que vous pouvez consulter sur mon site Internet.

Rien de tout cela malheureusement dans le projet de schéma directeur de la région Ile de France soumis à enquête publique depuis le 15 octobre. Ce projet n'est pas assez prospectif et n'apporte pas de vision positive de notre secteur notamment dans le domaine des infrastructures de transport. J'exprime donc mon opposition totale au projet tel qu'il est présenté. Je mettrai tout mon poids de Député pour imposer l'idée qu'on peut vraiment faire **du Neuf dans la 9^{ème}** et tirer notre territoire vers le haut en terme de formation, de logement d'équité fiscale et d'emplois ! ”



Votre député Yanick Paternotte et son suppléant Antoine Casula, Maire de Goussainville

Roissy : Nicolas Sarkozy plaide pour un développement équilibré de l'aéroport

A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU NOUVEAU TERMINAL S3 DE ROISSY CHARLES DE GAULLE, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A ÉVOQUÉ AUTANT LE PROBLÈME DES NUISANCES QUE CELUI DE L'EMPLOI. UNE APPROCHE ÉQUILIBRÉE DE NOTRE TERRITOIRE TOTALEMENT EN PHASE AVEC LES PROJETS DÉVELOPPÉS PAR YANICK PATERNOTTE, AU PREMIER RANG DESQUELS LE PROJET EUROCAREX.

EUROCAREX, c'est le grand projet de transport de fret par TGV depuis Roissy dont votre député, Yanick Paternotte, est l'initiateur. Un projet qui s'inscrit parfaitement dans les objectifs gouvernementaux de développement raisonné de notre économie. EUROCAREX, sera l'un des grands dossiers du prochain Grenelle de l'environnement. Le point sur les avancées du dossier depuis l'élection de Yanick Paternotte à l'Assemblée Nationale.

14 septembre 2007

Présentation du projet EUROCAREX, au cabinet de Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des Transports (afin d'inscrire le dossier comme prioritaire au « Grenelle de l'Environnement »).

19 septembre 2007

Présentation du projet EUROCAREX, à Oxford (près de Londres) lors de l'Assemblée Générale du RFG (Rail Freight Group).

26 septembre 2007

Présentation de EUROCAREX, à Monsieur Jean-Paul HUCHON, Président du Conseil Régional d'Ile-de-France.

17 octobre 2007

Rencontre avec Dominique Bussereau pour faire l'état d'avancement du réseau EUROCAREX.

21 novembre 2007

Présentation de EUROCAREX au congrès de l'Association Française pour la Logistique (ASLOG) à Paris.



26 juin 2007 : inauguration du satellite n°3 de l'aéroport Roissy-CDG par le Président de la République, Monsieur Nicolas SARKOZY. Le Président de la République a validé la plupart des projets de Yanick Paternotte, favorables à une stratégie de développement durable de l'aéroport.

Déclaration de Nicolas Sarkozy

« Je souhaite que l'on fasse de la question de la pollution sonore l'exemple même d'une stratégie de développement durable. Je le dis parce que je le pense, on peut développer Roissy et mieux protéger les riverains, ce n'est pas antinomique. Il existe des dizaines de solutions concrètes pour cela, qu'il s'agisse de changer les approches des avions, d'utiliser autrement les pistes la nuit, de lancer des TGV fret pour remplacer les vols cargo, ou qu'il s'agisse de mobiliser la taxe sur les nuisances sonores sur la rénovation urbaine des quartiers exposés au bruit, je le dis devant le député PATERNOTTE dont je connais la contribution positive à ces réflexions. Je souhaite et je le demande à Dominique BUSSEREAU, que vous lanciez ensemble la négociation d'une charte pour le développement durable de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, avec la perspective de la signer dans un délai d'un an, sur la base d'engagements précis. Cette charte, je souhaite qu'elle soit un accord gagnant-gagnant : des riverains mieux protégés, et en même temps de réelles perspectives de développement pour Roissy. »

Service minimum dans les transports publics : engagement tenu !

Projet de loi sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs - Intervention de Yanick PATERNOTTE - Discussion générale - 30 juillet 2007 (extraits) :

« Ces grèves frappent d'ailleurs surtout les plus faibles. Ce sont souvent ceux qui n'ont pas d'autre mode de transport, et notamment pas de voiture personnelle, qui sont ainsi pris en otage. Les couples modestes, qui travaillent dur et se lèvent tôt, sont les premières victimes des suppressions intempestives du service public de transport. C'est ainsi qu'une minorité peut parfois, au nom du droit de grève, fouler au pied le droit au travail de l'immense majorité de nos concitoyens ! Dans une démocratie moderne, la culture du dialogue doit remplacer celle du blocage et des menaces. [...] A travers ce dialogue social, nous défendons avant tout l'intérêt des usagers – ou plutôt des « clients otages » qui ont [...] un droit légitime à l'information préalable et gratuite, car les suppressions intempestives d'un bus ou d'un train sont non seulement des atteintes au droit du travail et au droit de circuler, mais également, et surtout, des atteintes humaines et sociales.



Dans ma circonscription de Roissy-en-France, à l'Est du Val-d'Oise, lorsque plusieurs trains consécutifs de la ligne D du RER sont supprimés, les lycéens et étudiants ne peuvent exercer leur droit à l'éducation; les travailleurs les plus socialement défavorisés sont pris en otage, car souvent ils n'ont pas d'autre moyen de déplacement, n'ayant pas de voiture, ou seulement une par famille. Lorsqu'un train arrive enfin, il est bondé, et l'immense majorité

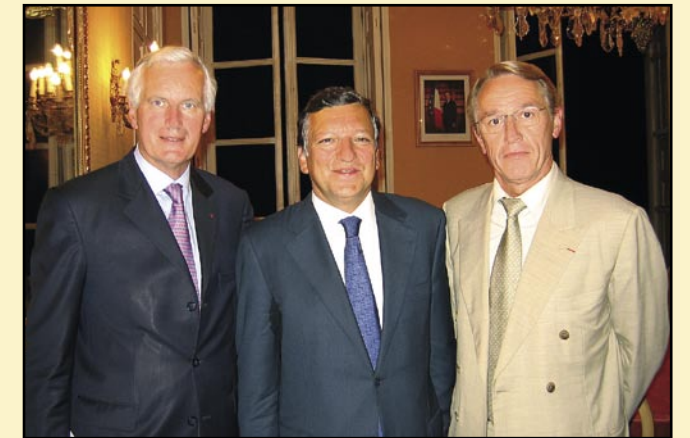
des usagers reste à quai ! Telle est la réalité quotidienne, la triste réalité de bon nombre de Franciliens habitant les zones urbaines denses. Il devenant urgent de rompre avec ce sentiment de fatalité, cette chape d'habitude inacceptable. C'est tout l'esprit de ce projet de loi qui vise à privilégier et à fortifier le dialogue social en vue de prévenir les conflits. »

Votre député : l'élu national le plus proche de vous

Les 577 Députés, élus pour cinq ans, sont avant tout des élus de la Nation : ils prennent position non pas seulement pour leur circonscription mais pour l'ensemble de leurs concitoyens. L'activité du Député se répartit entre l'Assemblée Nationale et sa circonscription.

A l'Assemblée : le travail se déroule au sein de l'hémicycle (lors des séances publiques, les plus connues étant les séances de questions au Gouvernement retransmises à la télévision le mercredi après-midi) et au sein de commissions, de délégations et d'offices parlementaires.

En séance, le Député discute la loi, propose des amendements, interpelle le Gouvernement. En commission, il étudie les textes de loi au programme de l'assemblée (entretiens avec les Ministres, les associations, l'ensemble des entités concernées par le texte, échanges de point de vue entre élus, préparation d'amendements etc.) Enfin, le Député travaille également de manière plus indépendante au sein du bureau qui lui est alloué à



Yanick Paternotte en compagnie de Michel Barnier, Ministre de l'Agriculture et de Manuel Barroso, Président de la Commission Européenne lors d'une réunion de travail sur la Politique Agricole Commune.

l'Assemblée : préparation de questions orales ou écrites au Gouvernement traitant de problèmes de sa circonscription ou de problèmes nationaux, préparation de ses interventions en séance, élaboration d'amendements, de propositions de loi, réception d'administrés, de chefs d'entreprise, de présidents d'association, de journalistes, etc. souhaitant l'interroger ou l'interpeller sur telle ou telle situation.

Ce travail parlementaire est complété par l'immersion sur le terrain. Le Député

reçoit dans sa permanence et participe à de nombreuses manifestations dans sa circonscription. Il va ainsi régulièrement au devant de ses concitoyens, des élus et des préoccupations de ces derniers.

Cette écoute du terrain est l'une des clefs de voûte du travail parlementaire : le Député s'en nourrit afin de faire évoluer au mieux les projets de loi en fonction des besoins de ses concitoyens. Le Député est donc un relais précieux entre les citoyens et l'Etat.

Après l'accident de mini-moto à Gonesse Votre député plaide pour l'interdiction à la vente de ces « jouets » dangereux

Yanick Paternotte, conformément à ses engagements, reste vigilant dans la lutte contre la délinquance à l'origine de dramatiques faits divers. Pour mémoire, le 16 septembre 2007 à Gonesse, un terrible accident mettant en cause des utilisateurs de mini motos, a blessé deux jeunes enfants de 3 et 7 ans. Suite à ces accidents multiples mettant en cause ces engins appelés aussi « pocket bike », le député de la 9ème circonscription demande au Gouverne-

ment d'interdire la vente de ces « jouets » trop souvent détournés de leur destination première par des bandes. En outre, concernant les mini-motos déjà vendues, Yanick Paternotte souhaite que celles-ci soient immatriculées comme c'est déjà le cas, depuis le 1er juillet 2004, pour tous les autres deux roues de moins de 50cm 3.

Yanick Paternotte a promis dans son programme de lutter contre la délinquance. Quelqu'en soit la forme de

celle-ci, en l'occurrence ici la délinquance routière, il soumettra au gouvernement les mesures nécessaires pour remédier à ces violences intolérables. Ce triste fait divers est survenu la même semaine que la pose des premières pierres des gendarmeries de Roissy en France et de Louvres. Ces deux casernes qui ouvriront en 2009 permettront d'augmenter les effectifs sur le terrain afin de lutter plus efficacement contre ces formes de délinquance.

Sur le terrain

> A Goussainville



Accompagné d'Antoine Casula, son suppléant et Maire de Goussainville, Yanick Paternotte a rencontré les dirigeants et bénévoles de soixante associations locales réunies le 8 septembre dernier au Forum des associations. L'occasion pour votre député d'approcher de très près les réalités de la vie quotidienne à Goussainville au travers des témoignages d'acteurs très impliqués dans l'animation de la commune.

> A Gonesse

Yanick Paternotte était présent au Forum des associations le 8 septembre dernier, salle Jacques Brel. Par ailleurs, il est intervenu auprès du Gouvernement pour demander l'interdiction à la vente des mini-motos après l'accident survenu le 16 septembre dernier.



> A Roissy-en-France et à Louvres

Yanick Paternotte a participé à la pose de la première pierre des casernes de gendarmerie de Roissy en France et de Louvres le vendredi 7 septembre dernier, en présence du Préfet du Val d'Oise et de nombreux élus de la Communauté de Communes Roissy Porte de France.



Imprimerie Dammon - Roissy-en-France

> A Survilliers



Samedi 15 septembre 2007, Yanick Paternotte a inauguré le Musée de la Cartoucherie à Survilliers en présence de Patrick Decolin, Conseiller général du canton de Luzarches, d'Arnauld de Saint-Salvy, Maire de Survilliers et de Jean-Noël Moisset, directeur du Musée.

> A Chatenay-en-France

Le plus petit village de la 9^{ème} circonscription n'est pas le moins dénué de charme et d'histoire. Yanick Paternotte a tenu à être présent aux côtés du Maire de Chatenay, Jacques Renaud, pour l'inauguration d'une placette et d'une allée en hommage à deux anciens Maires du village, Félix Hérelle et Lucien Dermer. Chatenay-en-France symbolise l'équilibre de la circonscription, partagée entre ville et nature. Equilibre auquel le Député a réaffirmé son attachement devant les habitants de Chatenay, en présence de Patrick Decolin, Maire de Luzarches et de Michèle Greneau, Maire de Fontenay-en-Paris.



Comment joindre Yanick Paternotte

> Adresse à l'Assemblée : 126, rue de l'Université - 75355 PARIS 07 SP

> Adresse de la Permanence parlementaire : 8, rue de l'Hôtel-Dieu - 95500 GONESSE **01 39 85 29 03**

> Site internet : <http://www.paternotte.fr>

> Courriel : paternotte@neuf.fr

> Toute l'actualité de l'Assemblée : les séances, les compte-rendus des débats, les travaux de votre député sur : <http://www.assemblee-nationale.fr>